

*L'Adresse*

ra indispensable pour rappeler certaines vérités qui n'y ont pas encore eu droit de cité.

Ce n'est pas très sorcier et il n'est pas besoin d'une fastidieuse énumération de statistiques pour saisir de quoi il s'agit. En fait, il suffit de reconnaître ce que révèlent les dernières données disponibles, à savoir que le Québec reçoit globalement du fédéral à peine ce qu'il lui envoie en impôts et taxes, en prenant soin évidemment de convertir en prélèvements futurs les déficits actuels du fédéral. En effet, grâce à ses déficits, le fédéral peut dépenser dans chaque province plus que ce qu'il y perçoit en taxes et impôts. Mais attention à la facture qui attend la prochaine génération!

Certains s'empressent de souligner que le Québec reçoit du fédéral, en tant que membre moins bien nanti de la fédération, des paiements de péréquation qui s'élèvent à 3,7 milliards en 1993-1994. Mais l'objectif initial de la péréquation n'était-il pas de réduire l'écart entre provinces moins riches et provinces plus riches? En d'autres mots, la péréquation devrait représenter pour celles qui la reçoivent un supplément réel. Or, en réalité, le Québec ne reçoit pas de supplément. La péréquation versée au Québec ne sert qu'à compenser ce que le Québec ne reçoit pas du fédéral aux autres chapitres. Le Québec finance donc lui-même l'enveloppe de sa péréquation. Et la véritable péréquation canadienne consiste en un transfert des provinces anglophones riches aux provinces anglophones pauvres.

• (1620)

Pour le Québec, cette péréquation ne constitue qu'une piètre compensation pour le manque à gagner considérable en dépenses fédérales créatrices d'emplois. Par exemple, elle ne permet pas de contrecarrer les avantages substantiels que retire l'économie ontarienne de la concentration des dépenses fédérales en recherche et développement.

Cette répartition inéquitable des dépenses ne se réduit pas à un quelconque effet pervers du régime fédéral, il en est partie intégrante.

Alors, que signifie ce tour d'horizon pour l'action à entreprendre au cours des prochains mois?

D'une part, il y a vraiment moyen de réduire le déficit fédéral de plusieurs milliards, dès la prochaine année fiscale, sans porter atteinte à la protection sociale et aux transferts aux provinces qui sont essentiellement consacrés aux programmes sociaux. Cela aurait un effet significatif sur les marchés financiers et donc sur les taux d'intérêt. Une réduction d'un point de pourcentage dans ces taux mettrait huit milliards de dollars par année dans les poches des consommateurs et des entreprises, tout en allégeant le service de la dette du fédéral et des provinces. Il s'agit là d'un impact largement supérieur à celui projeté pour le programme gouvernemental des infrastructures.

D'autre part, dans le contexte actuel, il ne suffit pas de simplement réduire le déficit. Il faut envisager des mesures de raffermissement de la colonne vertébrale des économies canadienne et québécoise, c'est-à-dire dans la productivité des entreprises. Si les taux d'intérêt continuent de baisser, il y aura une relance de la consommation des biens durables, logement et automobile par exemple. Mais il faut agir du côté de la production, en aidant, par exemple, les secteurs plus vulnérables à s'insérer dans de nouveaux créneaux. C'est là que se trouvent les nouveaux emplois de l'avenir. Accroître l'effort de recherche et développement, domaine où le Canada se trouve à la queue du peloton occidental, et faciliter la conversion d'une bonne partie de l'industrie militaire constituent à nos yeux des pistes prioritaires. Il faut provoquer la reprise économique qui, grâce aux rentrées fiscales qu'elle générera, contribuera à ramener le déficit fédéral à des dimensions acceptables. Le bistouri apparaît certes nécessaire, mais ne peut pas, à lui seul, abattre tout le travail.

Je ne puis terminer cette réplique au discours du Trône sans rappeler qu'au contraire du gouvernement, les députés du Bloc québécois n'escamoteront aucun des enjeux auxquels ce Parlement doit faire face. Nous n'allons pas accepter la fin de non-recevoir que le gouvernement tente d'apporter à la marche en avant du Québec. Il ne sera pas dit que la majorité des fédéralistes et la totalité des souverainistes québécois auront, en vain, mené à leur manière respective un combat de 30 ans pour doter le Québec des instruments de son développement comme peuple. Le Québec des années 1960 ne s'est pas mis en route pour un voyage circulaire.

Au bout de son idéal de peuple, au bout de sa mobilisation collective, au bout des efforts de Jean Lesage, des louvoisements de Robert Bourassa et du courage de René Lévesque, il doit y avoir autre chose que les plates échappatoires du premier ministre. Celui-ci devra se détromper: l'histoire du Québec ne s'est pas arrêtée une certaine nuit de novembre 1981, derrière les portes closes du Château Laurier! Qu'il regarde les 54 députés que nous sommes et qu'il se rappelle qui nous a envoyés ici et avec quel mandat.

Il saura alors que l'avenir du Québec en tant que pays souverain est juste devant nous, un pays souverain voisin et ami du Canada.

Je voudrais proposer, appuyé par le leader de l'opposition à la Chambre et député de Roberval:

Que les mots suivants soient ajoutés à l'Adresse: La Chambre déplore que les conseillers de Votre Excellence fassent preuve d'incurie à propos d'enjeux d'extrême importance, tels l'assainissement des finances publiques et le dégraissage de l'appareil administratif de l'État; fassent preuve d'une absence de vision concernant l'économie, particulièrement par une insuffisance des mesures susceptibles de relancer l'emploi, tout en perpétuant le fouillis actuel dans les programmes destinés aux ressources humaines; ignorent les aspirations politiques légitimes du Québec et présentent au Parlement un programme dénotant la volonté de démanteler le système de sécurité sociale et de maintenir un régime fiscal inéquitable, accentuant ainsi l'appauvrissement d'un nombre croissant de citoyens.